



CERCLE  PAYS DU ST-BERNARD
MYCOLOGIQUE
D'ENTREMONT

14^e ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
18 mars 2016

Salle ART, Vollèges – 18h30

Madame, Monsieur les membres du comité, Mesdames, Messieurs, chers membres du Cercle mycologique de l'Entremont, en qualité de président, je vous remercie d'avoir répondu présent à la convocation adressée conformément aux statuts pour la quatorzième assemblée générale de notre société.

L'orateur du jour signale la présence de Régis Exquis, conseiller communal, pour le service de la culture. Il lui souhaite la bienvenue de sa présence et profite de la parole pour le remercier personnellement du soutien de la commune de Vollèges à notre société locale et leur intérêt à nos diverses manifestations. Un grand merci aussi pour l'apéro et l'agape de fin de séance, généreusement offerts par la municipalité.

Stéphane Michellod souhaite une cordiale bienvenue en terre Vollègearde, territoire vaste et très diversifié tant en altitude qu'en forêts et pâturages avec différentes orientations ce qui favorise effectivement les biotopes et en adéquation la diversité des champignons. De nombreux vollègeards s'adonnent à la cueillette des champignons, particulièrement dans la région des cols du Lein, du Tronc ou des Planches.

Vous avez pu prendre connaissance de l'ordre du jour par la convocation : Y a-t-il une remarque ou suggestion à son encontre ?

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Contrôle des présences
3. Approbation du PV de l'assemblée générale 2015
4. Rapport du président
5. Présentation des comptes
6. Rapport du vérificateur de comptes
7. Approbation des comptes
8. Rapport du responsable de la commission d'étude
9. Admissions, démissions, radiations nombre de membres
10. Programme 2016
11. Divers

Point 1 : ouverture de l'assemblée

Le président déclare ouverte la quatorzième assemblée générale du cercle mycologique d'Entremont.

Point 2 : contrôle des présences :

Les membres suivants ont contacté le comité afin d'excuser leur absence ce soir :

Gilbert Tornare pour la commune de Bourg-St-Pierre, Bernard Bochatay, Philippe Bernard, Danielle De Bruin-Besse de Bagnes, Ivan Filliez de Fully, Bernard Polli de Verlonnaz, Eric et Véronique Plan de St-Maurice, BTEE, Stéphane Pillet à Liddes,

Total : xx excusés.

Pour les présences, une liste circule dans l'assemblée et personnes y on apposé leur signature. (Annexe 1)

Point 3 : lecture et approbation du PV de l'assemblée générale 2015 :

Le PV de la dernière assemblée générale a été mis à disposition des membres sur le site internet du cercle mycologique, ainsi presque chacun aura pu le consulter à sa guise.

Comme il date de plus d'un an, je vous en rappelle brièvement les points importants :

- AG du 20 mars 2015 à Sarreyer
- 16 membres présents, 17 excusés
- Valorisation du sentier par l'apport de Charlotte la Marmotte via le CREPA
- Rapport du président
- Rapport du responsable de la commission d'étude
- Notre 2^{ème} expert en mycologie Alain Devegney a suivi la semaine de formation continue VAPKO à Veysonnaz, ponctuée par la réussite des examens
- Comptabilité – fortune au 31.12.2014 de Fr. 22'625.30
- 3 admissions, 10 démissions
- 86 membres individuels ou couples, 7 membres collectifs, soit les 7 communes du Grand-Entremont et 6 membres de soutien (pharmacies et entreprises)
- Programme d'activités 2015
- Contrôles gratuits des cueillettes
- Mot d'encouragement du président de la commune de Bagnes, M. Eloi Rossier
- Partage du verre de l'amitié et souper pizza avec la sympathique équipe du four banal de Sarreyer

Voilà en résumé le contenu du dit PV. Quelqu'un désire-t-il une explication ou un développement particulier.

Pour la forme, le président prie l'assemblée de l'approuver par main levée, ce qui est fait à l'unanimité.

Point 4 : rapport du président :

2015, une année spéciale pour les champignons, avec un début de saison favorable, puis une sécheresse marquée et un automne en amélioration, puis de nouveau très sec à l'arrière automne par manque de pluie... Il paraît que des amateurs auraient trouvé des hygrophores de mars en décembre.... ! personnellement je n'en n'ai point vu.

Les activités proposées par le comité ont été nombreuses et variées, elles vont des balades découvertes En passant par les marchés ou expositions avec le succès habituel.

Je parlerai en particulier de 2 manifestations que notre cercle a mis sur pied :

1. *La journée de la nature organisée en collaboration avec le jardin alpin de Champex-Lac qui a connu un magnifique succès le dimanche 31 mai. Plusieurs groupes et familles ont suivi le parcours prévu depuis Issert à la gare d'Orsières, avec 2 intervenants pour les champignons, Philippe Gaillard et moi-même un spécialiste des insectes et un autre pour la flore le long du*

parcours. Les gens ont été captivés par les différents postes et l'interaction a été très intéressante. En plus la journée était magnifique. Les participants provenaient de Genève, Vaud et Valais.

- 2. La journée des commissions d'études élargies des cercles mycologiques valaisans organisée par nos soins à Sembrancher le dimanche 4 octobre au couvert de Creta Polet. Il y a eu une belle participation des membres des différentes sociétés de l'ACVM. Je cite également les visites d'Eric Voutaz conseiller communal de Sembrancher et Gervaise Marquis, conseillère communale à Orsières qui nous ont fait plaisir. Le président cantonal Warpelin a d'ailleurs été sensible à l'intérêt des autorités locales pour notre manifestation du jour. Pour cette journée de nombreux champignons ont été cueillis par les différents groupes envoyés dans la nature. Ensuite un excellent travail de détermination a occupé les mycologues avant de présenter une magnifique table avec une centaine d'espèces différentes.*

Ce genre de manifestations nous font connaître dans le public et sont un lien important avec la population, tout comme lorsque nous proposons des croutes aux champignons.

Un dossier important également pour notre société c'est le sentier didactique de Champex-lac à Orsières. Sentier qui a été revitalisé grâce à la collaboration du CREPA et de Charlotte la marmotte. Ce sentier est désormais totalement fonctionnel. Les communes qui ont un sentier de Charlotte en collaboration avec le CREPA et les offices du tourisme vont mettre en place une stratégie de communication et promotion des sentiers avec l'aide du BEREPA.

Il est temps pour notre société de transmettre le fond du sentier (les infrastructures) à la commune d'Orsières qui en assurera la pérennité, tout comme le sentier de Charlotte la marmotte de la Fouly. Et de laisser la gestion et la promotion au secteur touristique. A cet effet, un courrier sera adressé à la commune d'Orsières durant le cours de l'année.

Nous maintiendrons toujours un lien pour nous assurer que le sentier subsiste et soit à la disposition de la population locale et des touristes.

Voilà j'en ai presque terminé pour mon rapport sur l'année 2015 ; avant la fin j'aimerai remercier les membres qui participent et nous soutiennent dans les différentes occasions de rencontre ou manifestations diverses. Merci également aux différents experts en mycologie qui apportent toujours leur aide à notre société ou pour la formation.

Je vous remercie pour votre attention.

Point 5. Présentation des comptes :

Le bureau fiduciaire FIMOB, par son comptable Loyd Gabioud a tenu et clôturé les comptes au 31 décembre 2015.

Le détail des entrées et les sorties du compte d'exploitation de la société. Il indique aux membres présents un récapitulatif détaillé des opérations de l'année :

- Produits d'exploitation Fr. 7'624.00
- Charges d'exploitation Fr. 9'442.60
- Résultat d'exercice déficitaire Fr. 1'818.60.

Dans les produits il y a les cotisations des membres et les recettes des marchés.

Pour les charges il y a les frais pour les marchés, la fabrication de la sauce, notre participation à l'amélioration du sentier des Champignons, les frais courants cotisations, assurances etc...

Philippe Gaillard a suivi la formation de ranger et déposé son travail de diplôme cette semaine. Les montants avancés pour cette formation se montent à Fr. 11'048.50 pour 2015.

En contrepartie Philippe Gaillard a réalisé des prestations en faveur du cercle mycologique pour Fr. 4'332.--, il reste donc redevable à la société pour un montant de Fr. 6'716.50.

La fortune de la société au 31.12.2015 se décompte comme suit :

1. Compte courant Raiffeisen Bagnes	Fr. 386.79
2. Compte sentier Raiffeisen Orsières	Fr. 8'924.16

FORTUNE 2015 **Fr. 9'310.95**

Voilà pour les comptes 2015, le président est à disposition de l'assemblée pour toute question ou renseignements. Aucune remarque ou demande n'émanant de l'assemblée.

Point 6 : Rapport du vérificateur des comptes :

Le président passe la parole à M. Maurice Fellay, qui conformément aux statuts a vérifié les comptes 2015 de la société et du sentier didactique.

Le vérificateur a eu accès à toutes les pièces et déclare que les comptes sont tenus correctement et peuvent ainsi être validés par l'assemblée. Il remet son rapport au comité.

Point 7 : Approbation des comptes :

Le comité remercie le vérificateur pour son contrôle sérieux et conformément à son rapport, demande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et vérifiés.

Ainsi les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et ainsi décharge en est donnée à la fiduciaire, au vérificateur des comptes et au comité.

Le président remercie la fiduciaire FIMOB pour la tenue de la compta ainsi que Maurice et Francine pour la vérification des comptes.

Point 8 : Rapport du responsable de la commission d'étude :

Le président passe la parole à Philippe Gaillard pour son rapport annuel.

J'aimerais aussi passer la parole à Alain Devegney qui contrôle également des cueillettes de champignons et qui participe également à défendre la cause mycologique dans notre région pour ses activités 2015 :

Au nom du comité et du cercle, le président tient à remercier Gervaise Marquis, Philippe Gaillard et Alain Devegney pour tout le dévouement en faveur de notre société et des champignons.

Point 9 : Point sur les membres, admissions, démissions, radiations, nombre de membres au 01.01.2016 :

Admission :

En 2015 nous avons enregistré 1 seule adhésion :

1. Thierry Verdonck, Vollèges

Démission :

1. Michèle Comte, Fully

Membres au 31.12.2014	:	99
Admissions	:	1
Démissions	:	1
Radiations	:	0
Décès	:	0
Membres à ce jour (1.01.15) :		99

Membres individuels ou couples ou familles :	86
Membres collectifs – communes	: 7
(Liddes, Orsières, Sembrancher, Vollèges, Bagnes, Bovernier)	
Membres collectifs – entreprises	: 6
(BTEE, AB Immobilier, pharmacies)	

Point 10 : Programme 2016 :

Pour cette année, le comité a prévu un programme assez complet de 19 dates réparties sur 9 mois.

Le président passe la parole à Philippe Gaillard pour vous présenter le programme des activités de cette année :

Le comité propose le programme suivant :

1. Voir annexe

Contrôles des cueillettes – discussion autour des champignons :

**Tous les dimanches soirs de 19h à 20h à la salle du CAD à Vollèges,
du dimanche 3 juillet 2015 au dimanche 30 octobre 2016.**

Point 11 : Divers :

Quelqu'un a-t-il une intervention à faire ?

- Personne ne demande la parole.

Stéphane Passe alors la parole au représentant de la commune de Vollèges, M. Régis Exquis pour son message.

« mot de Régis »

Le président remercie le conseiller communal et le prie de transmettre au Conseil communal les remerciements du comité pour le soutien annuel et pour l'apéritif du jour.

Le PV de cette assemblée sera mis en ligne sur le site internet à l'adresse www.myco-entremont.com

N'ayant plus d'intervention, l'assemblée est close à 19h15 et nous passons directement à l'apéritif.

Le souper du berger est ensuite servi aux membres présents. Il a été préparé par Gervaise Marquis, membre du comité.

La fin de soirée se passe ainsi dans la convivialité à table.

Vollèges, le 18.03.2016

La Secrétaire : Gervaise Marquis